

2. Les points critiques

- Une ligne de transport d'électricité de 400 kV traverse le bassin de risque entre le Triadou et Prades le Lez, et constitue un point sensible en raison des possibles éclosions de feu sous la ligne elle-même, mais surtout en raison des contraintes qu'elle occasionne aux secours en cas de feu à proximité (cf. feu de la commune de Guzargues en 1989) ;
- Une ligne électrique de transport de 63 kV traverse également les communes de Saint Clément de Rivière et de Montferrier sur Lez ;
- Deux sites de traitement des déchets sont répertoriés sur les communes de Saint Vincent de Barbeyragues et du Triadou (qui déborde sur la commune d'Assas) ;
- Enfin, le réseau de gaz « l'Artère du Midi » traverse les communes d'Assas et de Prades le Lez parallèlement à la ligne EDF de 400 kV.